

Indice : A

Fonction : Technicien(ne) d'études assainissement

27/03/20  
Page 1/3

Collège :

Ouvrier

ETAM

Cadre

## ACTIVITES PRINCIPALES :

Sous l'autorité d'un chef de projet, le technicien d'études aura à sa charge :

- la conduite à bien d'études récurrentes de diagnostics et de contrôles dans le domaine de l'assainissement collectif et non collectif (collecte et épuration eaux usées urbaine ou industrielles) (terrain et bureau),
- l'assistance aux chargés d'études, au besoin, sur leurs affaires respectives (terrain et bureau).

## ACTIVITES SPECIFIQUES :

### **Aspects techniques :**

- Collecte préalable des données, enquête et reconnaissance terrain ;
- Faire en sorte que les mesures soient possibles et fiables ;
- Contrôle du bien-fondé des interventions (fonctionnement des stations d'épuration, risque de mise en charge et de débordement des réseaux... ) ;
- Maintenance des appareils à l'atelier, et tenue à jour du cahier de maintenance ;
- Utilisation des véhicules de l'entreprise, et participation à leur entretien par la tenue à jour du cahier de bord (mention des défauts) et respect des consignes constructeur (révisions régulières) ;
- Traitement et mise en forme des données.

### **Aspects humains :**

- Communication des savoir-faire entre collaborateurs ;
- Prise de décision sur le terrain ;
- Interprétation des résultats ;
- Information de la hiérarchie.

### **Information / Coordination :**

- Rédaction de rapports finalisés ;
- Retransmission à la hiérarchie de toute information utile collectée sur le terrain ;
- Représentation d'epteau auprès des donneurs d'ordre, de prospects, des élus et des techniciens de l'Etat ;
- Fourniture des renseignements nécessaires à l'établissement du planning.

### **Autre :**

- Prise en compte de la sécurité (voirie, labo, atelier) et de l'hygiène ;
- Respect du règlement interne.

Indice : A

Fonction : Technicien(ne) d'études assainissement

27/03/20  
Page 2/3

## CONDITIONS D'EXERCICE ET MOYENS MIS A DISPOSITION :

### **Lieu du travail :**

- Au bureau : Epteau, 115 rue Grange Peyraud, 01360 LOYETTES
- Sur le terrain : Multiples déplacements sur les départements du Rhône, de l'Ain et de l'Isère et exceptionnellement des interventions plus lointaines sur plusieurs jours.

### **Temps et horaires de travail :**

Durée légale du travail applicable dans l'entreprise : 39 heures hebdomadaires

### **Rémunération :**

Dispositions de la convention collective Syntec (bureaux d'études techniques) :  
Grille Employés Techniciens et Agents de Maîtrise (ETAM), position 2.1

### **Avantages sociaux :**

- Tickets restaurants ;
- Mutuelle prise en charge en totalité par la société ;
- Retraite complémentaire.

### **Matériel :**

- Véhicule de service ;
- Téléphone portable ;
- Matériel informatique.

## PROFIL REQUIS :

### **Statut :**

ETAM « fonction d'études »

### **Formation / Diplôme et qualification nécessaires :**

- BAC + 2 avec spécialisation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
- Permis B

### **Expérience souhaitée :**

Débutant accepté